



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 9 juillet 2024 à 13 h 15 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeurs des communications du Cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Stéphan Amyot, directeur, Biens immobiliers, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Linda Brouillette, directrices, Ressources humaines, William Legault-Lacasse, avocat, Affaires juridiques, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Luc Morissette, inspecteur, Police, Zahir Ouali, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable, Stéphane Raymond, directeur adjoint, Police, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Mario St-Pierre, directeur, Finances, Mariane Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Isabelle Veilleux, directrice, Bureau du développement économique.

CAUP20240709-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 9 juillet 2024.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

3.5 Projet numéro 139065 - Dérogation mineure - Construire une habitation de type collectif comportant neuf chambres - 10, rue Scott - District électoral du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Jocelyn Blondin

Madame la conseillère Anik Des Marais se questionne sur l'adoption de cette dérogation mineure, considérant le contexte particulier de la crise du logement. Elle demande s'il est possible de construire plus de logements dans le cadre de ce projet immobilier. Elle souligne que le projet prévoit moins de logements que ce qui est permis en raison du nombre de places de stationnements. Elle demande pourquoi le promoteur n'a pas demandé une dérogation mineure pour le nombre de places de stationnement au lieu de diminuer le nombre de logements permis.

Monsieur Zahir Ouali explique que l'emprise au sol du bâtiment, si elle était réduite, aggraverait l'importance de la dérogation mineure. Pour ce faire, il faut agrandir l'envergure du bâtiment afin de respecter cette obligation. Il souligne également que la capacité est limitée quant à la desserte d'aqueduc. Également, l'ajout de logement serait problématique pour le propriétaire quant à l'obtention de son financement. Cela ferait en sorte que le bâtiment changerait de catégorie conformément au code du bâtiment et des exigences supplémentaires devraient être respectées.

3.1 Projet numéro 139057 - Usage conditionnel - Construire un bâtiment résidentiel comprenant 145 logements - 25, allée Riley - District électoral d'Aylmer - Steven Boivin

Madame Des Marais souhaite retourner à l'item 3.1 et mentionne que dans les documents déposés il est question de gestion privée des matières résiduelles. Elle ajoute que la gestion des matières résiduelles est un enjeu dans son district et elle se demande de quelle façon la Ville pourra s'assurer de conserver la propriété autour des gros bacs à déchets. Elle se questionne si c'est une méthode qui devrait être encouragée auprès des promoteurs. La collecte sera effectuée par nos services.

Monsieur André Turgeon mentionne qu'il n'y a pas de gestion privée des matières résiduelles étant donné que la collecte est règlementée et assurée par la Ville.

Monsieur Christian Tanguay précise que le promoteur fait appel à des services privés afin d'assurer la conciergerie des bacs de matières résiduelles.

3.11 Projet numéro 139169 - Dérogations mineures - Construire un bâtiment à usage résidentiel et commercial - 795, boulevard de la Cité - District électoral du Versant - Daniel Champagne

Madame Des marais souhaite confirmer s'il y a une dérogation mineure pour la distance entre le bâtiment existant et le nouveau bâtiment. Si c'est le cas, elle demande s'il n'y aurait pas moyen de s'y conformer.

Monsieur Ouali mentionne que la distance est conforme par rapport à la marge.

4.1 Projet numéro 139037 - PPCMOI - Régulariser l'aménagement de l'accès et de l'espace de stationnement d'une habitation bifamiliale - 146, rue du Raton-Laveur - District électoral de Deschênes - Gilles Chagnon

4.2 Projet numéro 139043 - PPCMOI - Régulariser l'aménagement de l'accès et de l'espace de stationnement d'une habitation bifamiliale - 150, rue du Raton-Laveur - District électoral de Deschênes - Gilles Chagnon

4.3 Projet numéro 139048 - PPCMOI - Régulariser l'aménagement de l'accès et de l'espace de stationnement d'une habitation bifamiliale - 154, rue du Raton-Laveur - District électoral de Deschênes - Gilles Chagnon

4.4 Projet numéro 139050 - PPCMOI - Régulariser l'aménagement de l'accès et de l'espace de stationnement d'une habitation bifamiliale - 158, rue du Raton-Laveur - District électoral de Deschênes - Gilles Chagnon

Madame Des Marais est inquiète quant à la création d'un précédent advenant l'autorisation de ces PPCMOI. Ces espaces de stationnements créent des îlots de chaleur et favorisent l'utilisation de la voiture. Elle mentionne que si les garages avaient été construits, la distance aurait été conforme. Elle s'inquiète du précédent qui pourrait être créé et souhaite savoir ce que la Ville fait dans un tel cas.

Monsieur Ouali mentionne que le projet a pour but de régulariser la largeur maximale de l'espace de stationnement. En ayant un garage, la disposition ne s'applique pas quant à la largeur de cet espace. Il ne croit pas qu'un précédent sera créé en approuvant ces PPCMOI. Pour les prochains développements immobiliers, cela sera pris en considération et les modifications requises au règlement de zonage pourront être demandées.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande pour quelle raison madame la conseillère Caroline Murray est inscrite comme appuyée aux items de l'ordre du jour relevant du CCU alors que, monsieur le conseiller Mario Aubé est toujours président de ce comité. Monsieur le conseiller Steven Boivin mentionne qu'il est possible de faire les modifications aux proposeurs si cela est désiré et que cette pratique fait partie des us et coutumes du conseil municipal.

4.7 Projet numéro 139190 - PPCMOI - Construire un bâtiment commercial - 500, chemin McConnell - District électoral de Deschênes - Caroline Murray

Madame Murray indique avoir eu des discussions avec le promoteur et le SUDD relativement à ce projet et l'accès supplémentaire prévu sur le chemin Vanier. Le projet tel que déposé sera modifié afin de supprimer le chemin d'accès supplémentaire. Elle propose un amendement pour ce point ainsi que le retrait du PIIA dans le but de préserver le boisé de protection.

L'amendement est proposé par madame Murray, appuyée par madame Des Marais. Aucun vote n'est demandé et l'amendement est adopté. L'item sera déposé tel qu'amendé à la séance du conseil.

- 4.8** **Projet numéro 139203** - PPCMOI - Construire deux habitations multifamiliales de quatre étages comprenant 32 logements chacun - 20 et 40, rue Cypress - District électoral du Lac-Beauchamp - Denis Girouard

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne qu'à la suite de discussions avec le promoteur, il a été décidé de reporter cet item. Aucun vote à cet effet n'est demandé. Cet item est retiré de l'ordre du jour du conseil municipal.

- 9.11** **Projet numéro 139192** - PIIA - Construire un bâtiment commercial - 500, chemin McConnell - District électoral de Deschênes - Caroline Murray

L'item est retiré suite à l'amendement proposé par madame Murray à l'item 4.7. Le PIIA sera modifié et sera inscrit à une prochaine séance du conseil municipal. L'item est donc retiré de l'ordre du jour du conseil municipal.

- 9.12** **Projet numéro 139205** - PIIA - Construire deux habitations multifamiliales de quatre étages comprenant 32 logements chacune - 20 et 40, rue Cypress - District électoral du Lac-Beauchamp - Denis Girouard

Monsieur Moran propose de retirer l'item de l'ordre du jour du conseil municipal suite à des discussions avec le promoteur. Aucun vote à cet effet n'est demandé. Cet item est retiré de l'ordre du jour municipal.

- 9.14** **Projet numéro 139268** - Demande d'examen d'une évaluation et de détermination de la juste valeur marchande d'un don écologique dans le cas d'une disposition ou d'un changement d'utilisation non autorisé, en vertu des articles 110.1(5), 118.1(12), 207.31 et 207.4 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada

Madame Des Marais mentionne que c'est un dossier qui chemine depuis plusieurs années et qui est important pour son district. L'environnement du sentier est affecté par les nombreux passants qui y passent. Elle demande s'il sera possible d'accélérer le projet une fois que les fonds pour le plan directeur de vélo seront disponibles.

- 9.17** **Projet numéro 139425 --> CES** - Signature de l'avenant numéro 2 modifiant l'avenant no 56150 et visant la prolongation du programme de revitalisation pour la relance du centre-ville du 31 juillet 2024 au 31 décembre 2024

Monsieur Boivin précise que plusieurs présentations ont eu lieu concernant la subvention du MEI. Il demande d'obtenir la liste des commerces subventionnés. Il réitère sa demande à cet effet.

Monsieur Moran précise que considérant son nouveau rôle, il effectuera les suivis nécessaires pour fournir cette liste à monsieur Boivin.

- 17.1** **Projet numéro 139327** - Autorisation de barrages routiers - Levée de fonds - Les 14 septembre, 5 octobre, 2 et 23 novembre 2024

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc mentionne que des organismes de son secteur ont demandé à faire des barrages routiers aux intersections des rues Joseph et Bélanger, alors que cet emplacement n'était pas recommandé à l'époque.

Monsieur Yess Gacem précise que les intersections sont réévaluées par le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) et le service émet une recommandation sur l'autorisation d'utilisation des intersections. Le SPVG a autorisé le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à proposer cette intersection aux organismes pour des barrages routiers.

Monsieur Leclerc mentionne que la Ville manque de prévisibilité pour les organismes lorsque des intersections ne sont pas nécessairement recommandées par le SPVG. Il demande de revoir la façon dont l'analyse est effectuée afin que la Ville puisse être plus cohérente dans la sélection des intersections.

- 19.2** **Projet numéro 139455 --> CE** - Création du comité de vigie de la politique culturelle 2024-2034 «rencontrer la culture»

Monsieur Boivin mentionne que pour combler le manque à gagner quant à ce projet, on pige dans le budget du plan d'action de la politique culturelle. À ce titre, il ne croit pas que l'on devrait utiliser ces fonds pour financer le Domaine des flocons. Il aimerait également obtenir la liste des montants résiduels des projets en cours et qui sont chapeautés par le Service des Arts, de la culture et des lettres (SACL).

Monsieur Tanguay mentionne que la Ville est actuellement en révision du budget en cours pour les plans d'action. Des recommandations à cet effet seront présentées aux membres du conseil en septembre prochain.

Monsieur Moran réitère que le comité exécutif appuie cette résolution. Il souligne toutefois la difficulté au niveau de l'information disponible quant à l'état des fonds des différents projets en cours.

Monsieur Leclerc souhaite comprendre la raison pour laquelle il n'y a plus de revenus autonomes prévus pour ce projet. Monsieur Gacem précise qu'il y a eu une période d'incertitude de certains partenaires qui assuraient certaines contributions financières pour ce projet. Le SACL a proposé d'aller piger dans le budget des projets qui étaient en cours et dont des montants résiduels étaient disponibles.

31.1 Projet numéro 139458 --> CE - Révision des prix des terrains municipaux situés dans les espaces économiques spécialisés

Monsieur le conseiller Jean Lessard mentionne qu'au cours des derniers jours, les élus ont reçu des messages des entrepreneurs qui sont en négociation pour l'acquisition de terrain industriel. La proposition actuelle engendre de l'incertitude auprès des promoteurs.

Monsieur Moran propose le retrait de cet item et mentionne que le comité exécutif a des questions supplémentaires à poser aux services concernés afin d'aller de l'avant avec cette résolution. Il propose de retirer cet item. Aucun vote n'est demandé à cet effet. L'item est donc retiré de l'ordre du jour du conseil municipal.

34.1 Projet numéro 139415 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 42-3-2024 modifiant le Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la ville de Gatineau afin de permettre l'utilisation d'armes à feu à des conditions précises

Monsieur Aubé mentionne que c'est un dossier qui date de plusieurs années. Il souligne qu'il y a beaucoup de terres agricoles dans l'est de la Ville et que, finalement, nous arrivons avec une porte de sortie pour les agriculteurs. Le SPVG et le Service des affaires juridiques (SAJ) ont travaillé ardemment sur ce projet de règlement. La proposition suggérée aujourd'hui permet d'encadrer la chasse sur ces terres et éviter que les agriculteurs perdent des récoltes en raison de la présence importante de bernaches sur leurs terres.

34.4 Projet numéro 139357 --> CES - Soutien financier au Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais pour le Plan de transition énergétique de l'Outaouais

Madame Des Marais mentionne que c'est un soutien important et que nous devons obtenir un meilleur portrait de la situation. Elle souhaite que la Ville de Gatineau, les élus et la Commission sur l'environnement soient impliqués dans les démarches de ce projet.

Modifications aux comités et commissions

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette fait un portrait des propositions de changements des différents comités et commission du conseil municipal. L'objectif était de continuer avec les différents dossiers portés par les élus. Elle voulait également faire de la place à madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis et favoriser une équité entre les membres du conseil.

Dans une optique d'avoir une gouvernance claire quant à l'itinérance, monsieur Moran jouera le rôle de commissaire de l'itinérance. Il pourra travailler avec les organismes du milieu et l'administration afin de bien coordonner ce dossier.

34.27 Projet numéro 139503 - Appui aux démarches de la coalition SOS Outaouais

Madame la mairesse mentionne que c'est une résolution d'appui à SOS Outaouais. On cherche à reconnaître les besoins dans le réseau de la santé de la région de l'Outaouais. SOS Outaouais fait des représentations auprès des décideurs afin de répondre aux besoins criants en santé. Elle mentionne qu'elle est en communication avec les préfets de l'Outaouais dans le dossier de la santé et qu'elle a rencontré le ministre Dubé. Elle souligne également que la MRC des Collines a également appuyé la Coalition SOS Outaouais. Madame Chantal Lamarche, préfète de la Vallée-de-la-Gatineau, a également indiqué que cela sera porté à l'intention du conseil des maires au mois d'août.

34.30 Projet numéro 139351 --> CES – Modification de la politique salariale et du recueil des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau

Cet item est ajouté suite au comité plénier huis clos de ce matin. L'item sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

35.1 Projet numéro 139461 - Demande de modification des plans d'aménagement du boulevard Saint-Joseph pour la conservation des stationnements du côté est entre les rues René-Roger et Bienville, de faire l'acquisition d'une bordure de terrain à la commission de la Capitale nationale - Avis de proposition déposé par monsieur Jocelyn Blondin au conseil du 5 juillet 2022

Monsieur Moran propose de retirer cet item pour procéder à des études plus approfondies sur la demande déposée par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin. Aucun vote à cet effet n'est demandé. L'item est retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

35.2 Correspondance numéro 139475 - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Mike Duggan à la séance du conseil municipal du 9 juillet 2024 qu'à la séance du 27 août 2024 sera déposé un projet de résolution pour une analyse par le Service de l'urbanisme et du développement durable du potentiel d'autoriser les terrains de camping enregistrés à l'intérieur du périmètre urbain de Gatineau

Monsieur Duggan souligne qu'il aime le camping et qu'il existe plusieurs terrains vacants dans le district de Pointe-Gatineau. Les terrains de camping ne sont pas autorisés dans le périmètre urbain de la Ville. Nous autorisons certaines situations de cette nature actuellement, notamment pour l'itinérance et les VR dans la rue. Il souhaite trouver des moyens de les autoriser et de cibler certains sites pour permettre le camping urbain.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 21.